

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

Réuni le jeudi quatorze septembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, salle de la mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET, RAGOBERT, URBAIN.

Était excusé : Monsieur IMBAULT.

Étaient absents : Madame GUÉRU, Messieurs BARRÉ, BONNOT.

Monsieur Denis IMBAULT a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

TRANSFERT COMPÉTENCE « GESTION DE LA PISCINE DES ÉTANGS » D'AUBIGNY-SUR-NÈRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, refuse la modification des statuts de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne portant transfert de la compétence « gestion de la piscine des étangs » et rejette les nouveaux statuts de la Communauté de Communes présentés par le Maire.

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'OPÉRATION « CHEMINS DE RANDONNÉES »

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le plan de financement prévisionnel ci-dessous concernant l'opération « chemins de randonnées » :

- montant des travaux : 16 110.28 € H.T.
- subvention DETR : 50 % : 8 055.14 €
- subvention Conseil Départemental : 20 % : 3 222.06 €
- participation de la Commune : 30 % : 4 833.08 €.

Le conseil autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR et auprès du Conseil Départemental du Cher.

ABROGATION DES PLANS D'ALIGNEMENT SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Suite au courrier émanant du Conseil Départemental du Cher indiquant que les servitudes d'alignement ne sont plus d'actualité car le Département n'envisage pas de projets routiers, notamment de travaux d'élargissement des voies, nécessitant le maintien de ces servitudes.

Le conseil municipal décide d'abroger les plans d'alignement sur les routes départementales.

VENTE DE LOGEMENT

La Direction Départementale des Territoires du Cher demande à la Commune de donner l'autorisation à la SA France Loire de vendre un logement social vacant situé 20, rue de l'Aumônerie. Le conseil donne son accord.

REMERCIEMENTS

L'ANA remercie la Commune pour le prêt de matériel et la dotation de coupes lors de la fête de l'âne.

INFORMATIONS

- Le Maire informe le conseil :
- qu'une réunion aura lieu en mairie samedi 16 septembre prochain, en vue de l'organisation du Téléthon qui se déroulera à Nançay la matinée du 26 novembre 2023,

.../...

.../...

- qu'une vente aux enchères pour liquidation des objets du magasin Art's & Déco aura lieu samedi 16 septembre 2023 à la salle polyvalente,
- qu'une vente du matériel de la boulangerie, suite à la liquidation judiciaire, se tiendra le lundi 18 septembre prochain sur place,
- que les mots du Maire concernant le dépôt de pain et l'épicerie et celui des biodéchets, téléphonie etc...ont été distribués,
- qu'il y a eu une bonne fréquentation touristique,
- que le dossier du PLUi avance bien et qu'il faudra se réunir pour définir les zones urbanisables du territoire de la Commune : une réunion est prévue le 25 septembre 2023.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Il est demandé :
 - si l'association Jetés 2 D est encore active,
 - de se renseigner pour mettre à disposition des bennes à cartons pour les entreprises.
- ❖ La distribution des cadeaux de Noël aux aînés est prévue le samedi 09 décembre 2023.
- ❖ Le Maire indique que les travaux rue de l'Enclos sont commencés et que les travaux d'enfouissement des réseaux rue de Salbris débuteront en janvier 2024.

Le Maire,